

MEMO

Téléphone

Secrétariat : 04 71 59 72 52

Vie scolaire :

M. Joaquim Lourenço, adjoint de Direction : 04 71 59 58 72

Mlle Nathalie Bachelard, assistante Vie Scolaire, livres scolaires :
06 76 72 00 70 ou 04 71 59 58 73

Internats : 04 71 59 58 78 ou 06 76 72 00 68

Télécopie : 04 71 65 87 38

Site internet : www.lecevenol.org

E-mail : contact@lecevenol.org

Vie Religieuse

Nous vous communiquons les adresses des responsables des Églises du Chambon, auxquels vous pouvez vous adresser directement :

- **M. le Pasteur** de l'Église Réformée, rue Grande Fontaine.
Tél : 04 71 59 73 15

- **M. le Pasteur** de l'Église Évangélique Libre du Riou, 43520 Mazet-Saint-Voy.
Tél : 04 71 65 00 07

- **M. le Curé** du Chambon, place de l'Église. Tél : 04 71 59 72 67

Divers

Il sera remis à chaque élève à son arrivée un exemplaire du règlement intérieur.

Conseils de classe et bulletins

Un bulletin est adressé aux familles après chaque conseil de classe. Ceux-ci se tiennent avant chaque période de congés scolaires.



Année Scolaire 2011-2012

• **Rentrée**

Rentrée des professeurs le vendredi 2 septembre 2011

lundi 5 septembre

- à partir de 10h : Arrivée des internes

- à partir de 16h : Réunion avec les parents d'élèves internes, Salle F. Lods
(Aucun rendez-vous personnalisé ne sera possible ce jour-là. Cette courte réunion permet de répondre aux dernières questions que peuvent se poser les parents sur l'année scolaire et la vie au Collège.)

Mardi 6 septembre

Rentrée de tous les élèves

Appel salle F. Lods : Collège à 8h, Seconde à 8h20, Première et Terminale à 8h45

• **Dates des vacances**

Toussaint : du vendredi 21 octobre à 12h au **lundi 7 novembre 2011 à 8h**

Noël : du vendredi 16 décembre 2011 à 12h au mardi 3 janvier 2012 à 8h

Hiver : vendredi 10 février à 12h au lundi 27 février 2012 à 8h

Printemps : vendredi 6 avril à 12h au lundi 23 avril 2012 à 8h

A la fin de chaque période de vacances, le retour des internes s'effectue la veille de la reprise des cours entre 16h et 20h. Le repas du dimanche soir est à prévoir par les familles.

• **Longs week-ends**

• du vendredi 30 septembre à 12h15 au lundi 3 octobre 2011 à 8h

• du vendredi 25 novembre à 12h15 au lundi 28 novembre 2011 à 8h

• du vendredi 20 janvier à 12h15 au lundi 23 janvier 2012 à 8h

• du vendredi 16 mars à 12h15 au lundi 19 mars à 8h

• du mercredi 16 mai à 12h15 au lundi 21 mai 2012 à 8h (Ascension)

Des cars emmènent les élèves internes à Lyon et Valence le vendredi : arrivée à Lyon-Perrache et Valence Ville et TGV.

Pour le retour, départ de Lyon-Perrache et Valence, le dimanche soir.

Les élèves internes qui ne restent pas au Collège le week-end n'ont aucune autorisation pour rester sur la commune du Chambon.

Pour les internes

Elèves étrangers

- a) Ceux-ci doivent être munis d'un **visa étudiant de longue durée**, en adresser **la photocopie** avec la confirmation d'inscription (sauf pour les ressortissants de l'Union Européenne).
- b) **Assurances** : Pour obtenir un **titre de séjour en France**, tout étranger doit faire la preuve qu'il est assuré pour **les risques maladie, accidents, etc.** Adresser **la photocopie de l'attestation d'assurance** avec la confirmation. À défaut d'une telle assurance, une assurance volontaire sera obligatoirement souscrite à l'arrivée au Collège (Prix pour une année environ 320 euros ; joindre un extrait d'acte de naissance).
- c) **La demande de carte de séjour pour les élèves majeurs** devra être déposée dans la première semaine par l'intermédiaire du secrétariat (droit à acquitter environ 50 euros).
Le Collège ne pourra pas garder un élève en situation illégale.

Transports spéciaux pour les vacances

Pour les départs en vacances, des cars sont affrétés pour Lyon-Perrache et Valence afin d'assurer les correspondances avec la SNCF. Des fiches de renseignements (tarifs et horaires) et d'inscription sont envoyées au cours du mois précédent aux familles.

Trousseau

Pour les internes, le lavage du linge est assuré par l'établissement, sans supplément. Les couvertures, les draps et un oreiller sont fournis par l'établissement. Les élèves peuvent apporter une couette, un duvet s'ils le souhaitent. **Tout le linge** (vêtements chauds, simples et lavables en machine) **doit être marqué de manière indélébile.**

Le trousseau doit comprendre :

- deux sacs à linge
- un équipement de sport
- nécessaire de toilette et serviettes
- 1 lampe de bureau
- 3 cadenas de taille moyenne (*pour le placard de la chambre et pour le casier scolaire*) avec un jeu de deux clefs dont l'une sera conservée par le surveillant.
- Cintres pour l'armoire
- matériel nécessaire pour la classe

Vivement conseillé :

- couette + housse de couette marquée
- petit nécessaire de couture
- tasse et cuillère